DEPARTEMENT DES VOSGES

VILLE DE RAON L'ETAPE

EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

exercice: 29

Séance du 27 JUILLET 2020 A 19H00

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Vingt, le 27 JUILLET A 19H00

Extrait affiché le : 28 juillet 2020

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2020

Présents: M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, conseillères et conseillers municipaux.

Objet: Bilan 2019 de la politique foncière communale.

Absent(s):/

<u>Absent(s) excusé(s)</u>: M. BURGER Emmanuel. <u>Absents excusés ayant donné pouvoir</u>:

M. PIERRAT-LABOLLE Julien à Monsieur le Maire

M. TARDIEU François à M. COLIN Joël

N° 54/2020 M. BAUDONNEL David à Mme TRIQUET Nadia

Mme PIANT Noëlle à M. SALÉRIO Philippe

Secrétaire de séance : M. RAMBOURG Bernard.

Monsieur le Maire reprend le fascicule des annexes supplémentaires du compte administratif 2019, pages 45 à 53, pour présenter au Conseil Municipal le bilan 2019 des acquisitions et cessions immobilières, lequel doit faire l'objet d'une délibération conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal unanime décide d'approuver ce bilan 2019 de la politique foncière communale.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire,